

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le lundi 14 septembre à 19h, à la Mairie de Coisy, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Claude DEFLESSELLE, Maire de Coisy.

Présents : Claude DEFLESSELLE, Annie DA COSTA, Rose-Marie LESCOT, Sandrine LETIERCE, Thierry SAGUEZ, Philippe BERNARD, Cédric BELLEGUEULLE, Florent PECQUERY, Annick SAGUEZ, Frédéric NARDELLO, Jennifer VAILLANT

Absents : x

Annie DA COSTA a été nommée secrétaire de séance.

### VENTE DE PARCELLE

Suite à une demande d'un particulier, qui souhaite acheter une parcelle d'environ 150m<sup>2</sup> appartenant à la commune, en limite de sa propriété. Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de faire border cette parcelle et de la vendre.

Après avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à ce bornage et à cette vente. Le conseil demande que les frais de bornage soient remboursés à la commune par l'acquéreur.

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que dorénavant pour vendre un terrain une étude de sol doit être faite par le vendeur.

La commune doit vendre une parcelle cadastrée AA201 et demande au conseil municipal l'autorisation de faire ce sondage.

Après avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord

### ENTRETIEN EGLISE

Comme demandé par le conseil municipal, Monsieur le Maire a fait faire différents devis pour éviter la dégradation de l'église par les pigeons.

Après délibération, Le conseil décide d'opter pour un devis concernant uniquement la façade de l'église pour un montant de 5 880€ TTC.

### DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal est nécessaire de prendre les décisions modificatives suivantes :

Budget de la commune :

Dépenses d'investissement :

- 1311 : 74€

Recette de fonctionnement :

- 74718 : 74€

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte les décisions modificatives

### ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'effacement des réseaux de distribution d'énergie électrique, d'éclairage public et de communication électroniques, rue des peupliers :

- Pour un montant de travaux estimé à 158 300€ HT

- Pour un montant dû par la commune de 103 136€ HT

Correspondant à un devis estimatif présenté par FDE80, dans le cadre de la Maîtrise d'œuvre des travaux en question.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte le projet qui lui est présenté et demande à la FDE de mettre en place la réalisation de ces travaux dès l'obtention de cette délibération.

De plus, une aide est sollicitée auprès du conseil départemental de la Somme sur le coût de l'éclairage public.

## INFORMATIONS DIVERSES

La serrure du trou-torin a déjà été fracturée.

Des jeunes se permettent d'aller sur le chantier de la construction de la salle socio-culturelle. Le Maire rappelle que la responsabilité est du ressort de l'entreprise.

Monsieur le Maire précise que le chauffeur de bus de ramassage pour les collégiens, a décidé de les prendre devant la mairie, de ce fait, Monsieur le Maire propose au conseil d'ouvrir un des locaux où l'on stocke le matériel de la commune. Le conseil donne son accord, bien évidemment, le matériel sera retiré.

Monsieur le Maire fournit au conseil municipal un comparatif financier entre la communauté de communes du Territoire Nord Picardie et Amiens Métropole.

Madame SAGUEZ fait au conseil municipal un compte rendu des élections pour la FDE80, elle rappelle que la FDE propose de décorer un transformateur de la commune. A nous, de choisir de thème du projet.

Madame LESCOT indique qu'il y a 171 élèves à l'école de Beauvoir dont 125 qui restent à la restauration, suite au COVID, l'organisation n'est pas facile à mettre en place.

Elle informe aussi qu'elle a pris contact avec Somme numérique pour la mise en place du site internet de la commune. Une formation est prévue qui est de 200€ hors taxes.

Postulent pour participer à des commissions de la communauté de communes :

Finance scolaire : Florent PECQUERY

Environnement et développement durable : Philippe BERNARD

Culture et communication : Rose-Marie LESCOT

Enfance – jeunesse : Rose-Marie LESCOT

Personnel : Annick SAGUEZ

La séance s'est clôturée à 20h10.

